

## Séance du 12 avril 2016

L'an deux mil seize, le douze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, à la salle de réunions, sous la Présidence de Monsieur Pascal THEVENOUX, Maire.

Convocations en date du 7 avril 2016

Présents : Pascal THEVENOUX, Xavier ANGLEYS, Martine LUSTIERE, Christophe RONGET, Matthieu ADELIN, Didier CHARPIN, Ludovic GOGUE, Séverine LANDRE, Michelle LATOUR, Didier MAURICE, Laurent TALON, Philippe SABOT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Absents excusés : Lionel BEAUPERE, Amélie PAPILLON, Maurice COLLETTE.

Secrétaire de séance : Ludovic GOGUE

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 15 mars 2016.

### A L'ORDRE DU JOUR

#### Vote des 3 taxes

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de reconduire les taux de l'exercice 2015 des taxes, pour l'année 2016 soit :

- taxe d'habitation 12,39
- foncier bâti 11,62
- foncier non bâti 25,82

#### Présentation et vote des budgets

##### 1) Commune

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents, le budget primitif de la commune 2016, qui s'équilibre à :

- Dépenses et recettes de fonctionnement 484 540 €
- Dépenses et recettes d'investissement 103 589 €

Détail des programmes du budget d'investissement 2015

332	Extincteurs	810 €
333	Vidéoprojecteur	500 €
334	Voirie	15 000 €
335	Numérotation des rues	13 452 €
336	Agence Postale	4 000 €
337	Ralentisseur école maternelle	13 452 €

##### 2) Assainissement

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents, le budget primitif de l'assainissement 2016, qui s'équilibre à :

- Dépenses et recettes d'exploitation 24 979 €
- Dépenses et recettes d'investissement 14 183 €

##### 3) Lotissement du Vernay

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents, le budget primitif du lotissement du Vernay 2016, qui s'équilibre à :

- Dépenses et recettes de fonctionnement 10 000 €
- Dépenses et recettes d'investissement 47 441 €

#### **4) Hôtel du Port**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents, le budget primitif de l'Hôtel du Port 2016, qui s'équilibre à :

- Dépenses et recettes de fonctionnement      58 658 €
- Dépenses et recettes d'investissement      125 900 €

#### **Remboursement eau pour les mobil homes de la Comcom**

La somme de 5 185.60 € sera demandée à la Communauté de Communes au titre de la participation pour la consommation d'eau des mobil-home lui appartenant.

#### **Titularisation d'un agent d'entretien**

Le contrat de Monsieur Gaël BAUDIN actuellement stagiaire arrivant à son terme, le conseil municipal décide de le titulariser au poste d'agent d'entretien de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, à compter du 14 avril 2016. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette création.

#### **Modification tableau des effectifs**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la titularisation de Monsieur Gaël BAUDIN pour le poste d'agent d'entretien à temps complet, à compter du 14 avril 2016 il convient de modifier le tableau des effectifs. Considérant ce qui précède, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de procéder à la modification du tableau des effectifs correspondant en créant ce grade. Il est précisé que le grade actuel de cet agent (Stagiaire Agent d'entretien de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet) sera supprimé du tableau des effectifs. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires.

#### **Emplois titulaires**

Adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe	1
Agent d'entretien de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	2
Agents d'entretien de 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet	2

#### **Emplois non titulaires :**

Emploi saisonnier : chargé de percevoir les droits au camping	1
Emploi saisonnier : maître nageur	1

#### **Questions diverses**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une enquête publique sera ouverte du 25 avril à 9 heures jusqu'au 17 juin 2016 à 18 heures.

Cette enquête porte sur l'utilité publique du projet de la mise à 2x2 voies et sur le classement de la RCEA dans la catégorie des autoroutes.

Pendant toute la durée de l'enquête publique un exemplaire du dossier sera à disposition du public à la mairie de Pierrefitte sur Loire.